

Sommaire Numéro janvier 2017	
P. 1	<i>Editorial.</i>
P. 2	<i>Bilan de l'a loi d'adaptation de la société au vieillissement</i>
P. 3	<i>Fillon ou la stratégie du choc !</i>
P. 4	<i>Bilan des permanenciers divers</i>

VERS LE RETOUR DES ANNEES 30 ?

Il y a comme une odeur nauséabonde qui émane de nos démocraties occidentales, de l'élection de Trump aux USA à la montée des populismes réactionnaires en Europe, de la Pologne à la Hongrie, voire de l'extrême droite en Allemagne en Autriche (*même si l'extrême droite a perdu la présidentielle*) et dans les pays scandinaves que l'on croyait épargnés par cette vague brune.

Partout les démocraties sont en crise, avec un sentiment que le peuple est ignoré des décideurs politiques de droite comme de gauche, et que le pouvoir est confisqué par une oligarchie politique en connivence avec les milieux financiers et les grandes multinationales qui imposent la loi d'airain du capital aux plus humbles.

Aux frontières de l'Europe, au Moyen Orient, c'est la guerre qui enflamme la Syrie, l'Irak bientôt le Liban, avec une violence contre les populations civiles qu'on croyait être terminée. C'est le conflit israélo-palestinien, c'est la misère en Afrique. Partout des réfugiés fuient la guerre, la misère voire le réchauffement climatique pour demander asile en Europe, 1^{ère} puissance économique du monde.

Mais l'Europe ne répond plus aux aspirations du plus grand nombre imposant des politiques austéritaires ; en Grèce avec une baisse de 25 % du pouvoir d'achat des retraités, en Italie en Espagne et en France avec un président, qui a déçu et qui est quasiment déchu. Et cela amène chômage, baisse du pouvoir d'achat. Et la crise s'amplifie.

Et c'est dans ce climat qu'en France, la vieille droite réactionnaire qui a choisi Fillon, et la droite populiste xénophobe qui vote Front National, tiennent des discours inquiétants et promettent des profits aux plus riches et la sueur le sang et les larmes pour les salarié(e)s et précaires.

Ce discours anti étranger , anti parlementaire , anti fonctionnaires, anti services publics, anti sécurité sociale, antifiscal, remettant en cause la liberté d'avortement, est en réalité le discours que tenait l'extrême droite dans les années 30 face aux gouvernements Laval qui pratiquaient la déflation et l'austérité pour les fonctionnaires ; à l'époque la xénophobie se dirigeait contre les juifs qui fuyaient le nazisme, les « ritals », les « pollaks » ...

Or ce discours, soit disant pour tous, n'est là que pour protéger les revenus des plus riches et obliger les pauvres à payer plus de TVA et à favoriser les assurances privées, à dresser la misère des uns, les chômeurs, contre la misère des autres, les réfugiés et immigrés, pendant que les nantis fraudent de façon éhontée pour échapper à l'impôt. C'est cela que Fillon incarne, mêlant aux thèmes xénophobes, une apologie d'un libéralisme sans frontière qui se passerait volontiers des syndicats de transformation sociale...

UN DEVOIR DE RESISTANCE ET DE MEMOIRE

Nous, retraité(e)s, devons nous battre pour expliquer que nos conquêtes sociales (*retraites, sécu, temps de travail...*) ne sont pas des privilèges, mais une espérance commune pour mieux vivre, s'émanciper par la culture. L'indécence des nantis c'est de faire passer les salarié(e)s pour des privilégié(e)s alors qu'en 20 ans 10% de la valeur ajoutée est passée du travail au capital.

Nous devons être auprès des exclu(e)s de la société chômeurs précaires immigré(e)s réfugié(e)s pour expliquer que la modernité, c'est la solidarité, le partage des richesses, une économie au service de l'homme et de la planète.

Toute l'histoire du progrès humain, c'est la lutte pour des droits nouveaux et pour des systèmes de solidarité et pour la liberté de pensée, avec un état garant du bien commun. **Car la loi de la jungle et de la concurrence de tous contre tous, c'est le retour de la barbarie et de la guerre, qu'elle soit économique, sociale, religieuse, politique ou militaire.**

Ne laissons pas s'installer la fatalité du désespoir ! Nous avons toujours la liberté de résister !

Gilbert DUMAS

Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement : premier bilan

La loi votée en décembre 2015, qui est loin de répondre aux besoins, tarde à mettre en œuvre les quelques mesures positives du texte.

L'augmentation de l'APA n'est effective que depuis 1^{er} mars 2016 et le droit au répit pour les proches le sera en janvier 2017.

De plus, on constate de nombreuses insuffisances :

Le maintien de la barrière d'âge à 60 ans entre personnes handicapées et personnes âgées.

Pourtant, une harmonisation des prises en charge entre les moins de 60 ans et les plus de 60 ans devait aboutir au plus tard en 2010 et apporter une meilleure prise en charge à ces derniers.

Le financement des mesures est insuffisant et inacceptable.

Par an, seulement 645 millions d'euros, assurée par la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) seront dédiés au financement des dispositifs du texte.

Une enveloppe budgétaire aussi restreinte est insuffisante pour répondre aux besoins qui ne cessent d'augmenter du fait du vieillissement de la population (un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2040), enveloppe qui devrait atteindre les 5 milliards d'euros annuels pour une réelle prise en charge de l'aide à l'autonomie.

En outre, suite aux restrictions budgétaires, certains conseils départementaux ont fait savoir qu'ils ne pourraient assurer le paiement de l'APA.

Cette source de financement est une injustice flagrante contre les retraités condamnés à payer la CASA prélevée depuis mai 2013 au taux de 0,3 %, qui plus est détournée régulièrement.

Personnels de l'aide à domicile :

Le SNES et la FSU rappellent que la prise en charge de l'aide à l'autonomie doit être solidaire, financée dans le cadre de la sécurité sociale et du service public.

Ils sont peu mentionnés. La FSU, avec les autres organisations syndicales et beaucoup d'associations demandent des personnels formés, qualifiés et plus nombreux.



Abandon du volet EHPAD

Conséquences : un reste à charge insupportable pour les personnes concernées et leurs familles.

Représentation et statut social.

Si la place de la FSU est prévue au niveau national dans les instances, au plan local, elle est soumise à la décision du président du conseil départemental.

Le texte de loi confirme une dérive idéologique grave. En gommant le mot retraité au profit de vocables « biologiques » : âgé-e-s », seniors..., on refuse ainsi de reconnaître le retraité comme un ancien salarié qui a des droits : de ce fait, la retraite est un droit, non une aumône.

Marylène Cahouet

DOSSIER FUTUR SUR LE VIEILLISSEMENT

Nous voudrions faire dans notre prochain numéro (fin mai) un dossier un peu plus précis sur les questions de vieillissement dans le Rhône en évoquant les EHPAD, les aides pour personnes âgées, avec les conditions les financements et ce qui reste à la charge des familles. Pour cela nous avons besoin de vous, de vos témoignages et réactions. C'est Marie Hélène qui s'occupe de ce dossier. N'hésitez pas à la contacter pour parler de votre expérience.

mpilaz@free.fr

FILLON et la stratégie du choc : Avis de tempête sur la S.S et les retraites !

« C'est du Robin des bois à l'envers : prendre de l'argent aux pauvres pour le donner aux riches » est allé jusqu'à s'indigner le très libéral Alain Madelin ! De fait, c'est une nouvelle saison de la série « **Tout pour les riches** » qui s'annonce. Pour François Fillon l'important est d'aller vite : dès le 1^{er} juillet 2017, les ministres de l'économie et du travail devront mener une offensive éclair tous azimuts en utilisant tous les moyens à leur disposition : ordonnances, 49-3, vote bloqué. En deux mois, il envisage ainsi de transformer tout le cadre économique et social du pays. Jamais un candidat de la droite, plébiscité par le cœur de l'électorat de son camp, n'avait proposé une telle rupture ultra-libérale. S'appuyant sur les échecs de F. Hollande et du gouvernement socialiste, il veut imposer un programme profondément réactionnaire, une véritable thérapie de choc, un retour en arrière remettant en cause l'Etat social hérité du programme du CNR, notamment en ce qui concerne les retraites et la protection sociale.

RETRAITES : FILLON le candidat des seniors au boulot ! Il veut

- **Porter rapidement l'âge de départ à 65 ans** d'ici 2022 (avec maintien de la décote jusqu'à 70 ans)

Comme depuis la loi de 2010, un tel maintien des seniors dans l'emploi aboutira à aggraver le gel des emplois pour les jeunes. Et les prévisions du C.O.R indiquent un équilibre des comptes pour 2060 dû au blocage des financements au niveau actuel (13 % du P.I.B)

- **Supprimer le « compte pénibilité »** : Tant pis pour les salariés à travail pénible que les entreprises ne voudront pas garder après 60 ans. Avec la réduction de la durée d'indemnisation, ils seront voués au chômage puis au RSA.

- **Aligner les retraites public-privé (pour l'âge de départ et le mode de calcul)** et supprimer les régimes spéciaux (SNCF, RATP, Fonction Publique).

Le passage des 6 derniers mois aux 25 meilleures années serait mortifère pour les salariés du Public alors qu'un rapport de la Cour des Comptes juge un tel scénario techniquement complexe et financièrement coûteux. Quant au C.O.R, il confirme qu'à qualification et carrière égales, les pensions des fonctionnaires sont équivalentes à celles des salariés du régime général.

- **Mettre en place un étage de capitalisation** : Il faudrait alors recourir aux placements les plus risqués sur les marchés financiers au moment où les taux d'intérêt sont au plus bas !

Nous réaffirmons notre attachement au statut général de la Fonction Publique et au principe de la pension des fonctionnaires comme salaire continué de la carrière, dans le cadre d'un système par répartition.

PROTECTION SOCIALE : FILLON le candidat des assureurs. Il veut

- **Plafonner les prestations de solidarité en créant une allocation sociale unique**, premier pas vers le revenu unique universel prôné par l'économiste Milton Friedman, qui fusionnerait tous les dispositifs d'aide existants (RSA, prime pour l'emploi, minimum vieillesse, parent isolé, adulte handicapé)

- **Programmer la fin de l'assurance maladie pour tous**. Elle sera réservée « *aux affections graves et de longue durée* » et il faudra souscrire une assurance complémentaire pour les soins courants.

- **Généraliser la couverture dépendance par des contrats d'assurance** avec incitation fiscale.

Le but est de transférer aux assurances privées les milliards d'euros de cotisations retraite et maladie qui sont gérées aujourd'hui par la S.S., et leur offrir aussi un nouveau pactole pour financer la dépendance.

Nous défendons un autre modèle, collectif et solidaire, plus juste et moins coûteux, où le montant des cotisations ne dépend pas de l'âge ni de l'état de santé et où la protection dont on bénéficie ne dépend pas de ses moyens financiers.

Bien qu'il se drape dans le sérieux et la rigueur, F.Fillon reconnaît que ses mesures de réduction des dépenses publiques risquent de ne pas suffire pour compenser les allègements et les divers cadeaux consentis aux grandes entreprises et au capital. L'ex premier ministre, qui a creusé de 600 milliards l'endettement de la France pendant le mandat de N.Sarkozy, s'apprête encore à l'alourdir s'il accède à l'Élysée. Le choc psychologique pourrait bien se doubler d'un choc récessif surtout si la B.C.E abandonnait sa politique monétaire accommodante, seul soutien actuel à l'économie européenne. Dans un pays déjà miné par le chômage de masse et la casse industrielle, le cocktail pourrait être détonnant.

Michel Allombert

Le billet des permanencier- e –s.

Chaque lundi après midi, les camarades qui renseignent les futur-e-s retraité-e-s planchent sur leurs dossiers au S3.

Ils – elles répondent aux appels qui concernent les retraites, reçoivent les visiteurs et étudient les dossiers qui ont été envoyés par mail ou par la poste.

Il n'est pas rare qu'ils, elles, découvrent des « nouveautés » à l'occasion de cette étude, lorsqu'un nouveau décret est publié comme pour les mesures restrictives des carrières longues. Ce qui entraîne des recherches sur la législation. C'est parfois un jeu de piste sur Internet.

Notre présence dans les locaux du S3 favorise les contacts avec les actifs. Il nous est alors possible de bénéficier de leurs compétences sur les fins de carrière et sur ce qui se joue dans les commissions paritaires. L'intergénérationnel y prend toute sa place. Nous apprécions particulièrement ces contacts avec des collègues plus jeunes, leurs explications sur l'évolution du métier et de la carrière, sur leurs difficultés et parfois leurs victoires.

Chacun trouve sa place dans nos activités. Cela va de l'appel téléphonique, en passant par la rédaction des réponses mails pour la secrétaire, la tenue du cahier qui garde une trace des dossiers traités à la recherche des explications sur la disparition d'un trimestre dans le décompte FP ou CARSAT, au calcul du taux de pension. Sans oublier la nécessité de croiser les informations données par la FP et les autres régimes de retraite.

C'est parfois simple, parfois ardu, il y en a pour tous les goûts.

Et c'est passionnant, car ces recherches nous permettent parfois d'aborder des sujets qui débordent largement les calculs, qui nous font réfléchir à ce qu'est notre syndicalisme dans la Fonction Publique et avec nos partenaires syndicaux.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous vous formerez sur le tas mais aussi grâce aux stages nationaux, et vous trouverez votre place parmi nous.

Catherine Meunier

Catherine et Colette assurent les permanences le lundi avec aussi le concours de Geneviève et Marie Hélène

AG SNES FSU jeudi 19 janvier

De 9h 30 à 12 heures

bourse du travail salle E

« Retraites Vieillesse Sécu »

- **Préparation du Congrès FSU du 19 février 2017**
- **Activités intersyndicales retraité(e)s**

Marylène Cahouet (SNES- FSU) interviendra sur la loi vieillesse

Après le débat, nous pourrons partager un repas commun dans un bistro du coin

s'inscrire par mail au s3lyo@snes.edu en précisant : repas AG retraités

Pétition pour la défense de la sécurité sociale sur Change.org à l'initiative du professeur Grimaldi ! elle dit notamment

Les soussignés tiennent à manifester leur attachement à la Sécurité sociale, moyen le plus juste et le plus efficace pour un système de santé solidaire, seul à même de garantir l'égalité de toutes et de tous face à la maladie.

Pour maintenir la solidarité entre les bien portants et les malades, entre les plus jeunes et les plus vieux, entre les personnes ayant des niveaux de revenus différents, la Sécurité sociale doit continuer à rembourser non seulement les affections graves et les maladies de longue durée mais aussi les soins courants, préventifs et curatifs, dès lors qu'ils sont justifiés et que les traitements prescrits ont une efficacité démontrée....

Meilleurs vœux de lutte et de résistance pour construire une société plus juste et plus solidaire !

